



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Tél : 04 75 92 34 34 ce.0260015a@ac-grenoble.fr
<https://alain-borne.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

LYCÉE ALAIN BORNE
MONTELMAR - Académie de Grenoble

Brevet de Technicien Supérieur 2023-2024

Dossier d'inscription

1^{ère} année BTS Commerce International

1^{ère} année BTS Professions Immobilières

Nom de l'étudiant : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Commune de naissance : _____ Département : _____

Nationalité : _____ ☎ de l'étudiant : _____

Mail de l'étudiant : _____

Régime souhaité : Externe Demi-pensionnaire Boursier CROUS : oui non

Adresse de l'étudiant pendant la formation (si différente de celle du responsable légal) :

Commune : _____ Code postal : _____

Scolarité antérieure 2022-2023 : public privé

Nom de l'établissement : _____ Tél : _____

Classe : _____ Commune : _____ Code postal : _____

Bénéficiaire (2022-2023) d'un : PAP PAI PPS MPE (Aménagement à l'examen : Baccalauréat...)

Scolarité pour l'année 2023-2024 :

LV1 obligatoire : Anglais

LV2 (pour le BTS Commerce International) : Allemand Espagnol Italien

Responsable légal 1 :

Nom : _____ Prénom : _____ Lien : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Tél : _____ Mail : _____

Profession (voir au dos) : _____ Code _____

Responsable légal 2 :

Nom : _____ Prénom : _____ Lien : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Tél : _____ Mail : _____

Profession (voir au dos) : _____ Code _____

Droit à l'image :

Sauf demande expresse des responsables légaux ou de l'étudiant majeur, les photos, vidéos, documents sonores réalisés dans le cadre d'une activité pédagogique, sportive, culturelle, artistique au sein ou à l'extérieur de la cité scolaire Alain Borne pourront faire l'objet d'une diffusion par voie de presse ou sur des supports de communication interne (site internet de l'établissement).

Date et signature de l'étudiant

Date et signature des responsables

Documents à joindre :

- Photo d'identité de l'étudiant
- Photocopie du baccalauréat ou relevé de notes 2023
- Fiche de renseignements INFIRMERIE (ne pas agraffer avec les pages du carnet de santé)
- Photocopies des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations (indiquez nom, prénom et date de naissance de l'étudiant)
- Attribution conditionnelle de bourse pour les étudiants boursiers du CROUS ou à défaut à remettre au secrétariat à la rentrée**
- La Carte PASS'REGION sera validée lors de l'inscription
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

Démarches à effectuer par les familles :

- Pour les étudiants issus d'une autre académie : demander la CARTE PASS'REGION sur le site <https://jeunes.auvergnhonealpes.fr>. Elle sera validée lors de l'inscription

Catégorie socio-professionnelle :

10	Agriculteurs, exploitants	55	Employés de commerce
21	Artisans	56	Personnels de service directs aux particuliers
22	Commerçants et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	64	Chauffeurs
33	Cadres de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
34	Professeurs, professions scientifiques	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Retraités agriculteurs exploitants
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires et de santé et du travail social	74	Anciens cadres
44	Clergé, religieux	75	Anciennes professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	77	Anciens employés
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	78	Anciens ouvriers
47	Techniciens	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	83	Militaires du contingent
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	84	Elèves, étudiants
53	Policiers et militaires	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
54	Employés administratifs d'entreprise	86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)